

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 22 SEPTEMBRE 2020

NOMBRE DE  
MEMBRES

L'an deux mil vingt

et le 22 SEPTEMBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19  
En exercice : 19  
Ont pris part : 18

**Présents** : M. Olivier RIETMANN, M. Jean-Louis BILLY, Mme Yvette MADRON, M. Alexandre PIGHETTI, Mme Mélissa MOUGIN, M. Didier PETRIGNET, Mme Dominique DIDIER, M. Emilien FEBVRE, Mme Evelyne MIGNARD, M. Jacques ECHILLEY, Mme Agnès LALLEMAND, Mme Angélique BUSSY, M. Christophe MASSARDI, Mme Aurora SIERRA, M. Philippe HUGUENOT, Mme Nathalie CHEVILLEY, M. Ludovic LEVERT.

Date de la convocation  
15 SEPTEMBRE 2020  
Date d'affichage  
24 SEPTEMBRE 2020

**Absent** : Alexandre ODRION.

**Pouvoirs** : Brigitte BOLLECKER donne pouvoir à Jean-Louis BILLY.

**Secrétaire de séance** : Mr Christophe MASSARDI.

DCM N°2020/72

**\*Suppression d'un poste d'Adjoint technique territorial :**

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 34 ;
- Vu le budget communal ;
- Vu le tableau actuel des effectifs de la collectivité ;
- Vu la saisine du Comité Technique envoyée le 21 septembre 2020,
- Vu la délibération n°2020/59 du 10 juillet 2020 créant un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe, étant donné l'avancement de grade prononcé au 1<sup>er</sup> août 2020.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- **DÉCIDE** la suppression à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020 d'un poste d'adjoint technique territorial à raison de 35 heures par semaine.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette suppression de poste.

Voté à l'unanimité.

**Le 1<sup>er</sup> Adjoint,  
Jean-Louis BILLY**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

NOMBRE DE  
MEMBRES

Séance du 22 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mil vingt

et le 22 SEPTEMBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19  
En exercice : 19  
Ont pris part : 18

**Présents** : M. Olivier RIETMANN, M. Jean-Louis BILLY, Mme Yvette MADRON, M. Alexandre PIGHETTI, Mme Mélissa MOUGIN, M. Didier PETRIGNET, Mme Dominique DIDIER, M. Emilien FEBVRE, Mme Evelyne MIGNARD, M. Jacques ECHILLEY, Mme Agnès LALLEMAND, Mme Angélique BUSSY, M. Christophe MASSARDI, Mme Aurore SIERRA, M. Philippe HUGUENOT, Mme Nathalie CHEVILLEY, M. Ludovic LEVERT.

Date de la convocation  
15 SEPTEMBRE 2020  
Date d'affichage  
24 SEPTEMBRE 2020

**Absent** : Alexandre ODRION.

**Pouvoirs** : Brigitte BOLLECKER donne pouvoir à Jean-Louis BILLY.

**Secrétaire de séance** : Mr Christophe MASSARDI.

DCM N°2020/73

**\* Demande de subvention dans le cadre des travaux de réfection de la toiture du lavoir situé à Jussey-Gare**

La toiture du lavoir situé à JUSSEY-Gare était très détériorée. Des tuiles chutaient sur le domaine public. Il a fallu rapidement mettre en sécurité cette zone et retirer tout danger pour les piétons. Dans un souci de conservation de notre patrimoine jusséen, il semble opportun de remettre la toiture du lavoir en état.

Un devis a été établi par l'EURL DLUGI Benoît pour un montant de 11 569,80 € HT soit 12 726,78 € TTC.

Dans le cadre des travaux de réfection, Monsieur le Maire vous propose de solliciter une subvention au Conseil Départemental au titre de la politique d'aide du « Patrimoine Rural non protégé ».

**Après délibération, le Conseil Municipal :**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention au Conseil Départemental au titre de la politique d'aide du « Patrimoine Rural non protégé ».

**Voté à l'unanimité.**

**Le 1<sup>er</sup> Adjoint,  
Jean-Louis BILLY**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE  
MEMBRES**

Séance du 22 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mil vingt

et le 22 SEPTEMBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Olivier RIETMANN, Maire.

**Afférents : 19**

**En exercice : 19**

**Ont pris part : 18**

**Date de la convocation**

**15 SEPTEMBRE 2020**

**Date d'affichage**

**24 SEPTEMBRE 2020**

**Présents :** M. Olivier RIETMANN, M. Jean-Louis BILLY, Mme Yvette MADRON, M. Alexandre PIGHETTI, Mme Mélissa MOUGIN, M. Didier PETRIGNET, Mme Dominique DIDIER, M. Emilien FEBVRE, Mme Evelyne MIGNARD, M. Jacques ECHILLEY, Mme Agnès LALLEMAND, Mme Angélique BUSSY, M. Christophe MASSARDI, Mme Aurore SIERRA, M. Philippe HUGUENOT, Mme Nathalie CHEVILLEY, M. Ludovic LEVERT.

**Absent :** Alexandre ODRION.

**Pouvoirs :** Brigitte BOLLECKER donne pouvoir à Jean-Louis BILLY.

**Secrétaire de séance :** Mr Christophe MASSARDI.

DCM N°2020/74

**\* Désignation d'un représentant à la CLECT**

Aux termes de l'article 1609 nonies C du Code général des impôts, et suite à la réunion du conseil communautaire du 30 juillet 2020, il est créé entre l'établissement public de coopération intercommunale soumis au régime de fiscalité professionnelle unique et ses communes membres, une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges (CLECT) composée d'un représentant de chacun des conseils municipaux des communes concernées.

Monsieur le Maire propose d'être le représentant qui siègera à cette commission.

**Après délibération, le Conseil Municipal :**

- **DÉSIGNE** Monsieur Olivier RIETMANN comme représentant à la commission CLECT.

**Voté à l'unanimité.**

**Le 1<sup>er</sup> Adjoint,  
Jean-Louis BILLY**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 22 SEPTEMBRE 2020

NOMBRE DE  
MEMBRES

L'an deux mil vingt

et le 22 SEPTEMBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 18

Date de la convocation

15 SEPTEMBRE 2020

Date d'affichage

24 SEPTEMBRE 2020

**Présents** : M. Olivier RIETMANN, M. Jean-Louis BILLY, Mme Yvette MADRON, M. Alexandre PIGHETTI, Mme Mélissa MOUGIN, M. Didier PETRIGNET, Mme Dominique DIDIER, M. Emilien FEBVRE, Mme Evelyne MIGNARD, M. Jacques ECHILLEY, Mme Agnès LALLEMAND, Mme Angélique BUSSY, M. Christophe MASSARDI, Mme Aurore SIERRA, M. Philippe HUGUENOT, Mme Nathalie CHEVILLEY, M. Ludovic LEVERT.

**Absent** : Alexandre ODRION.

**Pouvoirs** : Brigitte BOLLECKER donne pouvoir à Jean-Louis BILLY.

**Secrétaire de séance** : Mr Christophe MASSARDI.

DCM N°2020/75

**\* Vente d'un terrain à Noroy-les-Jussey**

Monsieur Antonio SILEO domicilié 6 Rue de Marant à Noroy-les-Jussey, nous a fait savoir par courrier qu'il souhaite acquérir une partie de la parcelle 227 Section 391 B située à Noroy-les-Jussey d'une surface de 308.14 m<sup>2</sup>. Cette parcelle est située juste à côté de sa propriété.

Celui-ci souhaite acquérir une partie de la parcelle afin de développer le terrain et y produire des jeunes plants de vignes de manière à ce que les habitants du village puissent en bénéficier.

Monsieur Antonio SILEO propose d'acheter ce terrain pour la somme de 1500 euros. Les frais de notaire et les frais de bornage sont à la charge de l'acquéreur.

**Après délibération, le Conseil Municipal :**

- **DÉCIDE** de vendre le terrain à Monsieur Antonio SILEO pour la somme de 1500 euros.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer le titre correspondant.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette vente.

**Voté à l'unanimité.**

**Le 1<sup>er</sup> Adjoint,  
Jean-Louis BILLY**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

NOMBRE DE  
MEMBRES

Séance du 22 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mil vingt

et le 22 SEPTEMBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M' Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 18

Date de la convocation

15 SEPTEMBRE 2020

Date d'affichage

24 SEPTEMBRE 2020

**Présents :** M. Olivier RIETMANN, M. Jean-Louis BILLY, Mme Yvette MADRON, M. Alexandre PIGHETTI, Mme Mélissa MOUGIN, M. Didier PETRINET, Mme Dominique DIDIER, M. Emilien FEBVRE, Mme Evelyne MIGNARD, M. Jacques ECHILLEY, Mme Agnès LALLEMAND, Mme Angélique BUSSY, M. Christophe MASSARDI, Mme Aurore SIERRA, M. Philippe HUGUENOT, Mme Nathalie CHEVILLEY, M. Ludovic LEVERT.

**Absent :** Alexandre ODRION.

**Pouvoirs :** Brigitte BOLLECKER donne pouvoir à Jean-Louis BILLY.

**Secrétaire de séance :** Mr Christophe MASSARDI.

DCM N°2020/76

**\* Nomination des membres de la commission de contrôle de la liste électorale**

Monsieur le Maire rappelle la loi 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 qui rénove les modalités d'inscriptions sur les listes électorales et crée un répertoire électoral unique dont la tenue est confiée à l'Institut National de la Statistiques et des Études Économiques (INSEE).

Une commission de contrôle de la liste électorale a remplacé la Commission de révision de la liste électorale depuis le 09 janvier 2019. Dans les communes de plus de 1000 habitants, cette commission est composée de 5 conseillers municipaux répartis entre les listes élues lors des élections municipales.

Etant donné qu'une seule liste a été élue aux élections municipales, ce n'est pas la règle pour les communes de + de 1000 habitants qui s'applique mais celle pour les communes de - de 1000 habitants, à savoir : 1 conseiller municipal, un délégué de l'Administration et un délégué du Tribunal de Grande Instance.

**La commission de contrôle aura deux rôles :**

- Contrôler la régularité de la liste électorale entre le 24<sup>ème</sup> et le 21<sup>ème</sup> jour avant chaque scrutin ou en l'absence de scrutin, 1 fois par an.
- Examiner les recours administratifs préalables obligatoires formés par les électeurs concernés contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation du Maire.

Afin de constituer cette commission de contrôle, Monsieur le Maire demande qui serait prêt à participer aux travaux de la commission, dans l'ordre du tableau.

**Après délibération, le Conseil Municipal :**

- NOMME Mélissa MOUGIN, membre de la commission de contrôle.

- **CHARGE** Monsieur le Maire d'informer Madame la Préfète de cette décision.

Cette délibération annule et remplace la précédente délibération.

**Voté à l'unanimité.**

**Le 1<sup>er</sup> Adjoint,  
Jean-Louis BILLY**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE  
MEMBRES**

Séance du 22 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mil vingt

et le 22 SEPTEMBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Olivier RIETMANN, Maire.

**Afférents : 19  
En exercice : 19  
Ont pris part : 18**

**Présents :** M. Olivier RIETMANN, M. Jean-Louis BILLY, Mme Yvette MADRON, M. Alexandre PIGHETTI, Mme Mélissa MOUGIN, M. Didier PETRIGNET, Mme Dominique DIDIER, M. Emilien FEBVRE, Mme Evelyne MIGNARD, M. Jacques ECHILLEY, Mme Agnès LALLEMAND, Mme Angélique BUSSY, M. Christophe MASSARDI, Mme Aurora SIERRA, M. Philippe HUGUENOT, Mme Nathalie CHEVILLEY, M. Ludovic LEVERT.

**Date de la convocation  
15 SEPTEMBRE 2020  
Date d'affichage  
24 SEPTEMBRE 2020**

**Absent :** Alexandre ODRION.

**Pouvoirs :** Brigitte BOLLECKER donne pouvoir à Jean-Louis BILLY.

**Secrétaire de séance :** Mr Christophe MASSARDI.

DCM N°2020/77

**\* Décision modificative n°4-Budget Communal**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu d'effectuer une décision modificative sur le budget communal comme suit :

Compte 2041582 : + 3800,00 €

Compte 2315 : - 3800,00 €

**Après délibération, le Conseil Municipal :**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer la décision modificative n°4 sur le budget communal comme indiqué ci-dessus

**Voté à l'unanimité.**

**Le 1<sup>er</sup> Adjoint,  
Jean-Louis BILLY**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

Séance du 22 SEPTEMBRE 2020

NOMBRE DE  
MEMBRES

L'an deux mil vingt

et le 22 SEPTEMBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 18

Date de la convocation

15 SEPTEMBRE 2020

Date d'affichage

24 SEPTEMBRE 2020

**Présents** : M. Olivier RIETMANN, M. Jean-Louis BILLY, Mme Yvette MADRON, M. Alexandre PIGHETTI, Mme Mélissa MOUGIN, M. Didier PETRIGNET, Mme Dominique DIDIER, M. Emilien FEBVRE, Mme Evelyne MIGNARD, M. Jacques ECHILLEY, Mme Agnès LALLEMAND, Mme Angélique BUSSY, M. Christophe MASSARDI, Mme Aurore SIERRA, M. Philippe HUGUENOT, Mme Nathalie CHEVILLEY, M. Ludovic LEVERT.

**Absent** : Alexandre ODRION.

**Pouvoirs** : Brigitte BOLLECKER donne pouvoir à Jean-Louis BILLY.

**Secrétaire de séance** : Mr Christophe MASSARDI.

DCM N°2020/78

**\* Renouvellement du bail concernant les locaux de la trésorerie de Jussey**

Aux termes d'un acte en date du 16 mars 2012, la Commune de Jussey a donné à bail à l'État, des locaux à usage de bureaux situés 21 rue de l'hôtel de Ville, destinés à abriter les services de la trésorerie.

Ce bail, d'une durée de 9 ans a débuté le 1<sup>er</sup> octobre 2011 pour finir le 30 septembre 2020.

Il a fait l'objet d'un avenant en date du 13 avril 2012 constatant l'application de l'indice des loyers des activités tertiaires (ILAT) dans la révision des loyers, au lieu et place de l'indice du coût de la construction (ICC) figurant dans le bail du 16 mars 2012.

Le bail arrivant à échéance au 30 septembre 2020, il convient de le renouveler à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020, pour une durée de 9 ans.

**Après délibération, le Conseil Municipal :**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le renouvellement du bail à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020 concernant les locaux de la trésorerie de Jussey.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à émettre les titres de loyer correspondants.

**Voté à l'unanimité.**

**Le 1<sup>er</sup> Adjoint,  
Jean-Louis BILLY**



DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

NOMBRE DE  
MEMBRES

Séance du 22 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mil vingt

et le 22 SEPTEMBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M' Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19  
En exercice : 19  
Ont pris part : 18

**Présents** : M. Olivier RIETMANN, M. Jean-Louis BILLY, Mme Yvette MADRON, M. Alexandre PIGHETTI, Mme Mélissa MOUGIN, M. Didier PETRIGNET, Mme Dominique DIDIER, M. Emilien FEBVRE, Mme Evelyne MIGNARD, M. Jacques ECHILLEY, Mme Agnès LALLEMAND, Mme Angélique BUSSY, M. Christophe MASSARDI, Mme Aurore SIERRA, M. Philippe HUGUENOT, Mme Nathalie CHEVILLEY, M. Ludovic LEVERT.

Date de la convocation  
15 SEPTEMBRE 2020  
Date d'affichage  
24 SEPTEMBRE 2020

**Absent** : Alexandre ODRION.

**Pouvoirs** : Brigitte BOLLECKER donne pouvoir à Jean-Louis BILLY.

**Secrétaire de séance** : Mr Christophe MASSARDI.

DCM N°2020/79

**\* Renouvellement du bail de location de Monsieur ECHILLEY Patrick**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le bail de location d'un terrain communal cadastré 391 ZB 48 est arrivé à échéance le 31 décembre 2019, il convient donc de renouveler celui-ci à Monsieur ECHILLEY Patrick.

**Après délibération, le Conseil Municipal :**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le bail avec Monsieur ECHILLEY Patrick à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à émettre le titre correspondant.

**Voté à l'unanimité.**

**Le 1<sup>er</sup> Adjoint,  
Jean-Louis BILLY**

**DEPARTEMENT**

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE  
MEMBRES**

Séance du 22 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mil vingt

et le 22 SEPTEMBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Olivier RIETMANN, Maire.

**Afférents : 19**

**En exercice : 19**

**Ont pris part : 18**

**Date de la convocation**

**15 SEPTEMBRE 2020**

**Date d'affichage**

**24 SEPTEMBRE 2020**

**Présents :** M. Olivier RIETMANN, M. Jean-Louis BILLY, Mme Yvette MADRON, M. Alexandre PIGHETTI, Mme Mélissa MOUGIN, M. Didier PETRIGNET, Mme Dominique DIDIER, M. Emilien FEBVRE, Mme Evelyne MIGNARD, M. Jacques ECHILLEY, Mme Agnès LALLEMAND, Mme Angélique BUSSY, M. Christophe MASSARDI, Mme Aurora SIERRA, M. Philippe HUGUENOT, Mme Nathalie CHEVILLEY, M. Ludovic LEVERT.

**Absent :** Alexandre ODRION.

**Pouvoirs :** Brigitte BOLLECKER donne pouvoir à Jean-Louis BILLY.

**Secrétaire de séance :** Mr Christophe MASSARDI.

DCM N°2020/80

**\* Revalorisation du montant du loyer de la boucherie « La Fine bouche Jusséene »**

Suite à la DCM 2017/108 en date du 25 juillet 2017, concernant la mise à disposition d'un local commercial au profit de Monsieur MASONI afin d'y accueillir une activité de boucher-charcutier à compter du 01 Août 2017, la convention stipule que chaque année le montant du loyer sera réévalué. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de revaloriser le montant du dit loyer à compter du 01 octobre 2020 afin que celui-ci soit de 200 € mensuel.

**Après délibération, le Conseil Municipal :**

- **APPROUVE** la revalorisation portant sur le loyer de la boucherie soit 200 € mensuel.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer une nouvelle convention avec Monsieur MASONI représentant de la « SARL La Fine Bouche Jusséenne », indiquant cette modification.

-**AUTORISE** Monsieur le Maire à émettre les titres de loyer correspondants.

**Voté à l'unanimité.**

**Le 1<sup>er</sup> Adjoint,  
Jean-Louis BILLY**

**DEPARTEMENT**

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE  
MEMBRES**

Séance du 22 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mil vingt

et le 22 SEPTEMBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Olivier RIETMANN, Maire.

**Afférents : 19  
En exercice : 19  
Ont pris part : 18**

**Présents :** M. Olivier RIETMANN, M. Jean-Louis BILLY, Mme Yvette MADRON, M. Alexandre PIGHETTI, Mme Mélissa MOUGIN, M. Didier PETRIGNET, Mme Dominique DIDIER, M. Emilien FEBVRE, Mme Evelyne MIGNARD, M. Jacques ECHILLEY, Mme Agnès LALLEMAND, Mme Angélique BUSSY, M. Christophe MASSARDI, Mme Aurora SIERRA, M. Philippe HUGUENOT, Mme Nathalie CHEVILLEY, M. Ludovic LEVERT, Mme Brigitte BOLLECKER.

**Date de la convocation  
15 SEPTEMBRE 2020  
Date d'affichage  
24 SEPTEMBRE 2020**

**Absent :** Alexandre ODRION.

**Secrétaire de séance :** Mr Christophe MASSARDI.

DCM N°2020/81

**\* Devis concernant les travaux de la Rue de l'Hospice : branchements plomb (VEOLIA) et réfection de la chaussée (COLAS)**

Cet été, le SIED a débuté des travaux de renforcement du réseau concédé d'électricité Rue de l'Hospice. Lors de ces travaux, nous avons constaté qu'il restait encore des branchements plomb dans cette rue.

Etant donné que la route est barrée pour travaux et qu'il est nécessaire de changer ces branchements plomb, Monsieur le Maire propose d'en profiter pour remplacer ces branchements et refaire l'intégralité de la chaussée dès maintenant.

Un devis a été établi par la société VEOLIA pour un montant de 12 979,80 € HT soit 15 575,76 € TTC, comprenant le renouvellement de 7 branchements et la suppression d'un branchement.

Un second a été établi par l'entreprise COLAS pour un montant de 26 744.83€ HT soit 32 093.80€ TTC.

**Après délibération, le Conseil Municipal :**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis avec la société VEOLIA d'un montant de 12 979,80 € soit 15 575,76 € TTC
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis avec l'entreprise COLAS pour un montant de 26 744.83€ HT soit 32 093.80€ TTC.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à régler les factures correspondantes
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention au Conseil Départemental au titre de l'Aide Départementale.

**Voté à l'unanimité.**

**Le 1<sup>er</sup> Adjoint,  
Jean-Louis BILLY**

**DEPARTEMENT**

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE  
MEMBRES**

Séance du 22 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mil vingt

et le 22 SEPTEMBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Olivier RIETMANN, Maire.

**Afférents : 19**

**En exercice : 19**

**Ont pris part : 18**

**Date de la convocation**

**15 SEPTEMBRE 2020**

**Date d'affichage**

**24 SEPTEMBRE 2020**

**Présents :** M. Olivier RIETMANN, M. Jean-Louis BILLY, Mme Yvette MADRON, M. Alexandre PIGHETTI, Mme Mélissa MOUGIN, M. Didier PETRIGNET, Mme Dominique DIDIER, M. Emilien FEBVRE, Mme Evelyne MIGNARD, M. Jacques ECHILLEY, Mme Agnès LALLEMAND, Mme Angélique BUSSY, M. Christophe MASSARDI, Mme Aurore SIERRA, M. Philippe HUGUENOT, Mme Nathalie CHEVILLEY, M. Ludovic LEVERT, Mme Brigitte BOLLECKER.

**Absent :** Alexandre ODRION.

**Secrétaire de séance :** Mr Christophe MASSARDI.

DCM N°2020/82

**\* Création d'une commission « Vie de quartier »**

Monsieur PIGHETTI explique le projet et propose la création d'une commission « Vie de quartier ».

Afin de mettre en place ce projet, il est nécessaire de créer une commission « Vie de quartier ».

Cette commission sera formée de Conseillers Municipaux volontaires :

Mme Dominique DIDIER, Mme Agnès LALLEMAND, Mme Angélique BUSSY, Mr Emilien FEBVRE, Mr Didier PETRIGNET, Mme Evelyne MIGNARD, Mme Aurore SIERRA, Mme Mélissa MOUGIN et Mr ECHILLEY Jacques sont volontaires pour participer à cette commission.

**Après délibération, le Conseil Municipal nomme :**

Mme Dominique DIDIER, Mme Agnès LALLEMAND, Mme Angélique BUSSY, Mr Emilien FEBVRE, Mr Didier PETRIGNET, Mme Evelyne MIGNARD, Mme Aurore SIERRA, Mme Mélissa MOUGIN et Mr ECHILLEY Jacques, membres de la commission « Vie de quartier ».

- Monsieur PETRIGNET Didier est nommé Vice-Président de cette commission.

**Voté à l'unanimité.**

**Le 1<sup>er</sup> Adjoint,  
Jean-Louis BILLY**

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

NOMBRE DE  
MEMBRES

Séance du 22 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mil vingt

et le 22 SEPTEMBRE à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19  
En exercice : 19  
Ont pris part : 18

Date de la convocation  
15 SEPTEMBRE 2020  
Date d'affichage  
24 SEPTEMBRE 2020

**Présents** : M. Olivier RIETMANN, M. Jean-Louis BILLY, Mme Yvette MADRON, M. Alexandre PIGHETTI, Mme Mélissa MOUGIN, M. Didier PETRINET, Mme Dominique DIDIER, M. Emilien FEBVRE, Mme Evelyne MIGNARD, M. Jacques ECHILLEY, Mme Agnès LALLEMAND, Mme Angélique BUSSY, M. Christophe MASSARDI, Mme Aurore SIERRA, M. Philippe HUGUENOT, Mme Nathalie CHEVILLEY, M. Ludovic LEVERT, Mme Brigitte BOLLECKER.

**Absent** : Alexandre ODRION.

**Secrétaire de séance** : Mr Christophe MASSARDI.

DCM N°2020/83

**\* Créances Éteintes**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commission de surendettement a prononcé le 30 juin 2020 un effacement de dette à l'encontre d'un particulier extérieur.

Compte tenu de cette notification la commune de Jussey doit donc procéder au règlement d'une somme restante due auprès de la Trésorerie de Jussey, concernant des factures de crèche des années 2018 et 2019 pour un montant de 46.73 €.

**Après délibération, le Conseil Municipal :**

- **N'AUTORISE PAS** Monsieur le Maire à effectuer un mandat au compte 6542 pour un montant de 46.73 €

**Vote contre à l'unanimité.**

**Le 1<sup>er</sup> Adjoint,  
Jean-Louis BILLY**